

Appel

Création « Forfait Patient Urgence » (FPU) en 2021

8 octobre 2020

Par Martine Antoine : coprésidente Institut Renaudot

Alors que la crise sanitaire a montré de façon criante l'importance des inégalités sociales et territoriales de santé, le gouvernement propose la création d'un forfait de 18 € pour tout passage aux urgences sans hospitalisation* : Un projet de loi de finance de la sécurité sociale injuste socialement et incohérent en terme de politique de santé !

Ainsi, alors que la pandémie a mis encore plus en évidence l'impact des inégalités sociales et territoriales de santé, le gouvernement prévoit dans le cadre de la loi de finance de la sécurité sociale un forfait de 18 € pour tout passage aux urgences ne débouchant pas sur une hospitalisation.

Sans compter l'incohérence de cette mesure qui va à l'encontre du « virage ambulatoire » pourtant présenté comme la solution aux maux de l'hôpital, elle pénalise une fois de plus les populations les plus fragiles et précaires et les territoires pour lesquels la désertification médicale n'offre pas d'autres alternatives.

Ce projet, dicté par les seules contingences budgétaires, n'augure pas de bonne façon, le contenu du Ségur annoncé par le ministre Olivier Véran sur la Santé Publique prévu au printemps 2021

Nous ne pouvons que nous y opposer et invitons tous les acteurs de santé, du social, les élus, les acteurs associatifs agissant dans les territoires notamment concernés par la désertification médicale, à exprimer leur désaccord avec ce projet.

** Le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS), qui contient cette réforme, a été présenté en conseil des ministres mercredi 7 octobre 2020.*